

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTÉ

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année de master droit de l'immobilier**, pour l'année universitaire 2023-2024 est composé comme suit :

Monsieur	ANSAULT, Jean-Jacques	Professeur des universités (PR)
Monsieur	BEPLATE, Justin	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	BLANC, François	Professeur des universités (PR)
Monsieur	BOUDOU, Guillaume	Professeur des universités (PR)
Monsieur	DUBERTRET de LA FONTS de LA PLESNOYE, Matthieu	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	GIJSBERS, Charles	Professeur des universités (PR)
Monsieur	GUGLIELMI, Gilles	Professeur des universités (PR)
Monsieur	LEVENEUR, Laurent	Professeur des universités (PR)
Madame	MEYNAUD, Ariane	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	SEBBAN, Gabriel	Maître de conférences (MCF)
Madame	VINCENT, Suhasini	Maître de conférences (MCF)

Article 2

Monsieur GIJSBERS Charles, Professeur des universités (PR) est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 11 janvier 2024

Stéphane Braconnier